

Appel à la construction de nouveaux bâtiments pour le collège public de Groix



Le bâtiment principal du collège le jour de la visite de la commission de sécurité, le 3 novembre dernier.

Les élèves du collège des îles du Ponant de Groix sont hébergés «provisoirement» depuis 1982 dans des bâtiments préfabriqués.

L'état de vétusté et de délabrement des locaux est tel que lors de la dernière tempête des plaques du fond de la salle de Français se sont détachées pendant le cours.

Cette détérioration supplémentaire a conduit les parents d'élèves – très inquiets – à se mobiliser pour exiger que soit enfin construit un collège digne de ce nom sur l'île de Groix, collège promis par le Conseil général du Morbihan depuis déjà deux ans.

Nos enfants et leurs enseignants ont le droit de travailler dans un collège décent – sans humidité excessive, sans odeur de moisissure, sans que le bruit de la pluie et du vent sur les tôles du toit ne couvre les paroles des enseignants, sans geler l'hiver et frir l'été.

Nous appelons les parents et les citoyens de Groix à signer cette pétition qui sera remise le vendredi 10 novembre 2006 au président du Conseil général du Morbihan et adressée au président du Conseil général du Finistère.

NOM	ADRESSE	SIGNATURE